

M. LADNER: Un moteur de force ordinaire.

M. KYTE: Entre 200 et 400 dollars.

M. LADNER: Et notre collègue de Northumberland (M. Snowball) nous assure qu'un bon moteur dure seize ans environ. On peut acheter de ces moteurs en Canada et aux Etats-Unis et l'on est favorisé dans les deux cas. Un moteur canadien est fabriqué dans le pays. Un moteur américain introduit en Canada paie un droit au trésor qui a besoin de recettes. Le ministre des Finances dira comme moi, je crois.

L'hon. M. ROBB: Sans doute.

M. LADNER: Eh bien, à 25 p. 100 sur une valeur de \$300—valeur moyenne—on gagne \$75 en droit. On va diminuer ceux-ci de \$37.50. Répartie sur dix ans, cette diminution fait gagner aux pêcheurs \$3.75 par année. Voilà ce que les pêcheurs verseront au trésor sous forme de contribution douanière. D'autre part, il est avantageux de conserver au pays toutes les industries possibles, suivant le vœu de notre collègue de Vancouver-Centre (M. Stevens). Quel bénéfice va ressentir le pêcheur en dix ans—tenant compte de ses frais d'établissement, de ses gains et de ses dépenses—à \$3.75 par année? Il ne s'apercevra pas d'aucune différence.

L'hon. M. ROBB: En poursuivant le même raisonnement, est-ce que l'honorable membre peut apprécier l'avantage de la réduction de 50 p. 100 en faveur du fabricant de moteurs?

M. LADNER: Il bénéficiera dans une certaine mesure; mais on ne peut écarter ce fait, affirmé par des industriels de Vancouver, que les réductions opérées et autres additionnelles les obligeront à se retirer des affaires.

Un MEMBRE: Tous les fabricants disent-ils la même chose?

M. LADNER: Tous. Les industries canadiennes périclitent en général. Le public le sait et le Gouvernement l'apprendra aux prochaines élections.

Notre collègue de Saskatoon (M. Evans) nous a formulé quelques théories libres-échangistes. Le malheur, c'est qu'on parle trop théorie. Il faut voir les faits. Les droits sur les moteurs, qui ne coûtent au pêcheur que \$3.75 par année, ont été réduits. Or le Gouvernement, de ce fait, non seulement acculera à la faillite les deux ou trois entreprises industrielles ou plus de la ville de Vancouver aussi bien que plusieurs autres par tout le pays, mais il sera cause que les capitalistes se demanderont sérieusement s'il est désirable de

placer leurs fonds dans des industries canadiennes, vu l'incertitude du programme tarifaire du Gouvernement. Effectivement, le Gouvernement fait deux pas dans la direction de la diminution du tarif une année pour revenir sur ses pas l'année suivante; il remanie le tarif à la baisse ou à la hausse selon les besoins du moment.

Or, si nous envisageons la situation au point de vue de l'homme d'affaires, nous avons le droit de nous demander s'il est dans l'intérêt du pays de faire économiser \$3.75 au pêcheur sur son capital de premier établissement, en acculant à la banqueroute les fabricants de moteurs à essence? Est-il juste et raisonnable de faire perdre à ces industriels les capitaux qu'ils ont placés dans ces entreprises? Et ce qui est encore pis, est-il sage d'alarmer les capitalistes, qui désirent placer des fonds dans des entreprises industrielles au Canada, à tel point qu'ils s'abstiendront de courir ce risque?

M. MARTELL: N'est-il pas vrai que les articles dont les pêcheurs ont besoin règle générale, même les articles de luxe, sont grevés de droits relativement beaucoup plus élevés que ceux qu'acquittent les manufacturiers en moyenne?

M. LADNER: Je ne le crois pas.

M. MARTELL: C'est mon opinion.

M. KYTE: La comparaison de mon honorable ami en ce qui regarde les sommes épargnées par le pêcheur, par suite de la réduction des droits, ne concerne que le bateau de pêche déjà construit et le moteur déjà acquis. Or, l'honorable député n'a pas tenu compte du nombre de bateaux qu'il sera nécessaire de construire d'année en année et sur lesquels les pêcheurs économiseront une somme de \$37.50 pour chaque moteur qu'ils achèteront au prix de \$300. Dans les Provinces maritimes, nous nous efforçons de développer nos pêcheries. Par malheur, au cours des dix dernières années, un grand nombre de nos pêcheurs ont abandonné leur métier pour prendre le chemin des Etats-Unis. Or, nous tentons de les faire revenir au pays et, en réalité, ils reviennent en grand nombre. Ces pêcheurs auront besoin de bateaux pour exploiter leur industrie.

M. LADNER: L'honorable député prétend-il sérieusement, à son titre de citoyen responsable, que la perspective d'épargner \$3.75 par année sur l'achat d'un moteur à essence fera revenir les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse au pays?

M. KYTE: Pas du tout. La perspective toutefois de revenir au pays et de vivre sous un régime libéral les décide à reprendre le